



ORIENTATIONS CONCERNANT L'ÉVALUATION DE L'APTITUDE DES MEMBRES DE L'ORGANE DE DIRECTION ET DES TITULAIRES DE POSTES CLÉS

Le 10 mars 2022, l'AMF a déclaré qu'elle se conforme aux Orientations conjointes de l'Autorité bancaire européenne ("ABE") et de l'Autorité européenne des marchés financiers ("AEMF") relatives à l'évaluation de l'aptitude des membres de l'organe de direction et des titulaires de postes clés.

Il est précisé que, s'agissant d'orientations conjointes entre l'ABE et l'AEMF, l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR ») a également publié sur son site internet le 7 décembre 2021 une Notice de conformité à ces orientations dans laquelle est indiqué :

« En effet, l'ACPR n'entend pas se conformer aux dispositions des paragraphes 172 et 173 (évaluation de l'aptitude des responsables de fonctions de contrôle interne et du directeur financier par l'autorité compétente) ainsi qu'aux paragraphes 163 et 177 (transmission à l'autorité compétente des résultats et de la documentation 2 relatifs à l'évaluation interne des responsables de fonctions de contrôle interne et du directeur financier). Cette déclaration ne remet pas en cause les procédures déjà en vigueur et qui continueront à s'appliquer sur l'évaluation des responsables de contrôle interne à l'agrément et en cas de changement de contrôle. »

La notice explicative de l'ACPR est disponible à cette adresse :

https://acpr.banque-france.fr/sites/default/files/media/2021/12/07/20211207_notice_ebagl202106.pdf

Il convient de rappeler que l'ACPR est l'autorité compétente pour délivrer l'agrément à une entreprise d'investissement et pour la fourniture d'un ou plusieurs services d'investissement par un établissement de crédit. Dans ce cadre, l'ACPR évalue, conjointement avec l'AMF, l'aptitude des membres de l'organe de direction et des titulaires de postes clés. Dès lors, l'AMF a notifié à l'AEMF les mêmes exceptions que celles notifiée à l'ABE par l'ACPR.

Les orientations sont disponibles aux adresses suivantes :

- En français :

https://www.esma.europa.eu/sites/default/files/library/joint_eba_and_esma_gl_on_the_assessment_of_suitability_fr.pdf

- En anglais :

https://www.esma.europa.eu/system/files/force/library/joint_eba_and_esma_gl_on_the_assessment_of_suitability.pdf?download=1